

Huile bi composante pour parquet, sans solvant, élaborée dans un esprit ergonomique.

MAGIC OIL 2K ERGO

Huile bi composante pour parquet, sans solvants, formulée à base d'huile et cire naturelle, séchage oxydatif, réticulation via durcisseur. Application ergonomique grâce au MAGIC OIL APPLICATOR.

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Combinaison huile-cire générant une surface à pores ouverts, "respirante", et perméable à la diffusion. La proportion en cire génère une surface uniformément mate et d'aspect soyeux. Le séchage rapide permet, également en domaines exposés à de très fortes contraintes (restaurants, hôtels, boutiques, bureaux, etc.), de procéder à une rénovation dans les délais les plus courts, sans limitation des contraintes chimiques ou mécaniques après séchage pendant une nuit.

ADAPTÉ ENTRE :

- ▶ Parquet / plancher en bois, poncé et mastiqué
- ▶ Pavés de bois "RE" (classification allemande)
- ▶ Parquet sur sol chauffant



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage :	bidon métallique + flacon plastique
Conditionnement	0,91 + 0,09 l et 2,5 + 0,25 l
Tenue en stock	environ 12 mois
Couleur	
Proportion du mélange	10 : 1
Consommation	
Consommation par application	env. 40 – 60 ml/m ²
Température idéale de mise en oeuvre	18 à 25 °C / hygrométrie de l'air comprise entre 35 % et 65 %
Vie du mélange	env. 2 heures*
Recouvrable	après env. 10 – 30 minutes*
Sollicitable	après env. 12 heures*

*Zone de confort 20 °C et 50 % d'humidité

En fonction de la capacité d'absorption et de la nature de la surface du bois, du parquet à traiter, la consommation peut varier.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le sol en bois à huiler doit être jointé, propre, sec, sans impureté, et satisfaire aux réglementations techniques professionnelles en vigueur.

LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :

- ▶ Très bonne résistance aux contraintes mécaniques et chimiques
- ▶ Souligne la teinte et la structure du bois
- ▶ Position de travail ergonomique grâce au MAGIC OIL APPLICATOR PALLMANN
- ▶ Une opération évitée par rapport à l'application conventionnelle
- ▶ Antidérapance R10 / norme all. DIN 51130
- ▶ Norme all. DIN 53160 - Résistant à la salive et à la sueur
- ▶ Norme EN 71-3 (relative à la sécurité des jouets – Migration de certains éléments)

MISE EN GARDE :

La poussière de ponçage d'un système à séchage oxydatif (huile / vernis IS) est auto-inflammable. Risque d'incendie ! Une fois le ponçage terminé, humidifier la poussière de ponçage récupérée et l'évacuer dans un récipient fermé hermétiquement !

En cas de contact du produit avec un pad ou une matière textile, il existe un danger d'auto-inflammation ! Donc, imbiber d'eau tout chiffon, pad ou autre et les stocker / éliminer dans un récipient fermé hermétiquement.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre: 18 à 25°C / humidité relative de l'air > 35% et < 65>
- ▶ De nombreux bois exotiques, p. ex. teck, ipé lapacho, chêne fumé ou même wengé et bois résineux contiennent des composants spécifiques (type résine, "inhibiteurs" ou dépôts minéraux) qui peuvent entraîner retards de séchage, perturbations d'adhérence ou décolorations. En raison du nombre et de la variété des propriétés de ces bois, il est impératif de s'informer quant à leur spécificité et de procéder à un test préalable.
- ▶ Durée de vie environ 12 mois au sec, en emballage d'origine. Protéger du gel et garder à une température < 40>
- ▶ Après ajout du durcisseur, ne pas refermer l'emballage - danger d'explosion !
- ▶ Pour mastiquer les joints, utiliser le Liant PALLMANN adapté.
- ▶ En présence de lames avec joints et /ou chanfrein, merci de consulter au préalable le service technique.
- ▶ Dans le cas des pavés en bois, la consommation peut varier considérablement (jusqu'à 140 ml/m²). Ayant pour particularité de présenter le fil du bois verticalement l'application se fera impérativement au rouleau. Toutefois il faudra attendre minimum 72 heures pour le séchage avant d'entreprendre la suite des opérations.
- ▶ Sur des parquets structurés et/ou chanfreinés, verser l'huile directement et ponctuellement au sol, puis étaler finement à l'aide d'une spatule double lame. Enfin égaliser sur l'ensemble de la surface à l'aide d'une monobrosse munie du PAD BEIGE PALLMANN. Puis soigner le lustrage à la monobrosse équipée du PAD BLANC PALLMANN, en éliminant tout excédent d'huile sur la surface.
- ▶ La surface est praticable au plus tôt 12 heures après le lustrage.
- ▶ Sur surface fraîchement huilée, attendre au moins 12 heures avant de poser un tapis ou autre revêtement de sol.
- ▶ Procéder à l'entretien / le nettoyage au plus tôt après 12 heures.
- ▶ Pour prolonger la durée de vie de votre sol, il est recommandé de procéder à un entretien régulier - conformément aux directives du fabricant - avec le Soin MAGIC OIL CARE et au nettoyage courant avec le NETTOYANT CLEAN PALLMANN. Les cycles précis de nettoyage / entretien sont indiqués dans les Instructions d'entretien des parquets huilés.
- ▶ Les finitions à base d'huile peuvent varier en fonction de leur exposition aux U.V.

- ▶ Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les D.T.U, normes, règles professionnelles et réglementation nationale en vigueur, comme p. ex. la NIT 269 et 272 du CSTC « revêtements bois » ou DIN 18356 'Parkettarbeiten'.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Composant A: Ininflammable. Observer toutefois le risque d'inflammation spontanée (voir „Attention”). Composant B: Ininflammable. Contient des isocyanates. Nocif par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Les deux composants: Bien aérer pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau, des gants et des lunettes de protection. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Observer les descriptions des dangers et consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.